

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 251

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 3 août 2008
XII^{ième} Dimanche après la Pentecôte.

La désinformation.

Comme je l'ai écrit dans le numéro 250, l'« *Action Familiale et Scolaire* » (31, rue Rennequin, 75017 – Paris) a publié dans le supplément au numéro 89 de son bulletin, une étude bien documentée, de M. Arnaud de Lassus, sur ce sujet (Il s'est inspiré, en particulier de 2 ouvrages : « *La désinformation : arme de guerre* » de Vladimir Volkoff et « *La Subversion* » de Roger Mucchielli). Elle date certes de 1985, mais les procédés utilisés sont toujours les mêmes et je souhaite m'y attarder un peu pour éclairer mes lecteurs sur cette entreprise de captation des « *sensibilités* » qui fait preuve d'une redoutable efficacité dans nos milieux.

Je n'ignore pas qu'en révélant ainsi le mécanisme de l'opération, je vais m'attirer quelques solides inimitiés de plus, preuve d'ailleurs que le but sera atteint. Goethe a écrit : « *Je préfère une vérité nuisible à une erreur utile : la vérité guérit le mal qu'elle a pu causer.* »

Il faut savoir, tout d'abord que « *Influence et désinformation nécessitent du temps, beaucoup de temps, puisqu'elles comptent, non pas sur une erreur commise par une autorité, mais sur une infiltration progressive de certaines images.* » (Vladimir Volkoff). Les « *agents d'influence* » ont donc tout leur temps pour atteindre leur objectif : ont-ils été mis en échec, ils n'en abandonneront par le combat pour autant.

Les procédés utilisés sont nombreux, et se basent tous sur « *l'information tendancieuse* » : « *des informations soigneusement choisies et adroitement présentées constituent l'arme de propagande subversive la plus puissante qui soit !* » (Sefton Delmer in « *Opération radio noire* » cité par A. de Lassus). Et l'arsenal est particulièrement bien fourni : omission pure et simple, estompement, contre-vérité non vérifiable, mélange vrai-faux, désinformation par les titres, désinformation du vrai, vérités sélectionnées, etc... Prenons l'exemple de la désinformation du vrai : « *On rapporte avec exactitude des faits réels... et sous cet aspect l'article est objectif. Mais la présentation des faits est fallacieuse et permet de faire passer un message faux* » (Arnaud de Lassus) La désinformation ne s'exerce jamais à contre-courant ! Autrement dit, la cible doit être quelque peu complice du mensonge qu'on veut lui faire accepter, de l'état d'esprit que l'on veut susciter chez elle. Il faut donc adapter la désinformation à la cible visée. Il faut savoir aussi que « *la désinformation et l'influence ne peuvent être pratiquées qu'à partir d'un certain volume critique de désinformés ou d'influencés.* » (Vladimir Volkoff). Enfin elle agit à travers un ou plusieurs intermédiaires, placés au bon endroit...

Il est clair que, lorsque l'on étudie ces divers procédés on ne peut que conclure que les moyens de communication de la Fraternité, du moins dans le district de France, sont occupés par ces « *intermédiaires* » notamment dans le domaine de la rétention de certaines informations importantes, ou du choix de ce qu'il faut publier ou occulter... quand elles sont diffusées !

De telle sorte que les fidèles qui veulent vraiment être informés sont contraints de consulter les sites... interdits, n'en retenant que les informations introuvables sur les sites de la Fraternité, abstraction faite des commentaires qui, hélas, les entourent !

Une magistrale illustration du « piège » et de son fonctionnement.

Elle nous est fournie par Dom Gérard. Je publie in extenso la « *Réponse à quelques interrogations* » qu'il avait remise aux membres de sa communauté :

« *Mes chers Pères et mes chers Frères,*

« Récemment certains d'entre vous ont manifesté une inquiétude au sujet du fait que j'avais concélébré le Saint Sacrifice de la messe avec le pape Jean-Paul II dans sa chapelle privée, le 27 avril 1995 ; ils voulaient savoir dans quel esprit je l'avais fait en désirant que je le mette par écrit. Dont acte.

« En 1995 j'avais apporté au Vatican une caisse de cartons contenant 70.000 signatures en faveur de l'extension du rite traditionnel, et le seul moyen d'approcher le Saint-Père était de lui parler après sa messe ; ce que je fis avec le Père Anselme qui m'accompagnait.

« Un an plus tard, nous reçûmes la visite du R.P. Etienne Rigaud, alors Président de la Conférence monastique de France. Celui-ci voulait nous en faciliter l'entrée, laquelle était une condition demandée par les évêques susceptibles de recevoir une fondation du Barroux dans leur diocèse.

« Alors j'ai fait le geste. Comme ça ne suffisait pas, il fallut encore s'engager auprès des supérieurs monastiques à ne pas interdire à nos prêtres qui passeraient dans leurs monastères de concélébrer avec la communauté. On me disait que personne n'a le droit de s'y opposer ! (J'aurais dû penser au droit propre de notre communauté, inscrit dans les Déclarations auxquelles nous sommes solennellement liés par nos vœux de religion). Je le regrette maintenant puisque certains d'entre vous le considèrent comme un précédent, chose que je ne voulais absolument pas.

« Tout ceci pour répondre à votre interrogation : je répète que je n'ai jamais, au grand jamais, voulu introduire l'usage du nouveau rite. Non seulement je ne l'ai pas voulu, mais pendant trente ans nous avons tenu le cap, formé la communauté dans le sens de cette fidélité, en bravant les interdits, changés aujourd'hui en gracieuses permissions, agrémentées de félicitations en haut lieu.

« Pendant quatre ans, notre P. Basile, étudiant à Rome, s'est fait un devoir de refuser toute concélébration malgré le courant contraire, et jamais il ne m'a demandé d'y déroger.

« Voilà donc quelle est la Tradition liturgique (souligné dans le texte) dont parle le Prologue de nos Déclarations. Voilà ce que nous avons professé solennellement et que le Droit Canon appelle une « Lex propria » (souligné dans le texte) raison d'exister de notre monastère.

« Je regrette infiniment que les deux concélébrations que j'ai consenties pour le bien de notre fondation à Agen puissent créer un précédent, dont on s'autoriserait, à tort, non seulement pour en poursuivre et en multiplier la pratique, mais aussi et surtout pour le reconnaître comme l'exercice d'un droit. (En gras dans le texte)

« C'est dans cet esprit que j'ai écrit une lettre à notre Père Abbé le 4 mars de la semaine dernière lui disant :

« Mon cher Père Abbé,

Je vous supplie à deux genoux, pour l'unité de notre communauté de tabler fermement sur notre droit propre.

En 1997, il y a 9 ans, en réunion de prêtres, c'était la ligne définie par le P. Abbé pour la communauté. Merci mon cher Père, de bien vouloir continuer. (Souligné dans le texte) Votre fils, Fr Gérard.

« N'ayant plus aucun pouvoir de décision, il me revient cependant le droit d'interdire formellement que l'on s'autorise de moi pour faire le contraire de ce que pendant 30 ans j'ai enseigné et pour quoi j'ai milité contre vents et marées. Serrons nous avec confiance autour de notre Père Abbé, garant de l'unité de notre communauté, dont les premiers mots de son abbatiat furent : « Non veni solvere sed adimplere. »

Fr Gérard, o.s.b. Le 9 mars 2006

Tout est dit ! La fourberie des autorités vaticanes et l'efficacité des « intermédiaires » ont fait de ce monastère ce qu'il est devenu aujourd'hui. Je détiens, par ailleurs, une photocopie du « Protocole entre la Conférence Monastique de France et l'Abbaye du Barroux » » signé en 1998 par le R.P. Etienne Rigaud et Dom Gérard. J'y reviendrai.

Les fruits de l'action du laïcat catholique !

J'ai reçu, cette semaine, le « Courriel » ci-après : « Un ami recevant votre « Courrier de Tychique » m'en a envoyé quelques exemplaires. Je suis très intéressé de le recevoir également. Pouvez-vous m'inscrire dans votre liste de diffusion ». Son nom me rappelant quelques vagues souvenirs, je lui en fis part. Voici sa réponse : « En effet, je suis passé par l'Ecole St Jean Bosco à Bourg, et nous allions à la messe le dimanche à Châtillon avec M. et Mme Rigoir. Mon père m'a parlé de vous (chauffeur de Mgr !) à cette époque (ça doit bien faire une vingtaine d'années maintenant !) C'est à moi de vous remercier pour votre « Courrier » très instructif. Comptez sur moi pour le transmettre à mes amis ! Fermes sur les principes (surtout au milieu des tradis « en-civitisés » ou « fideliterisés » - quoi que Fideliter ait fait peau neuve – A force de manger sucré-salé certains confondent le sucre et le sel ! Ben voyons : faisons une pétition ! On en saura plus ! »

Je connus son père, effectivement, soit dans l'un de mes cercles d'études, soit dans les W.E. de formation que nous organisions, et je le suivis pendant quelque temps, l'invitant à se former dans une « cellule »... Je le reçus pour un repas-discussion à la maison, et Dieu fit le reste ! Il faut croire que la méthode était bonne si j'en juge par ses « fruits ». D'autant que ce nouveau lecteur est en relation avec plusieurs autres qui figurent dans ma liste de diffusion, et qu'ils se sont engagés eux aussi, dans le difficile combat que nous menons pour la Royauté Sociale de Notre Seigneur Jésus Christ et le triomphe du Coeur Immaculé de Marie ! Il n'y a pas de meilleure réponse à ceux qui me demandent encore : que faire ?